



Municipalité de Burligny

Au Conseil général

Préavis n° 21/2021-2026

Rapport de gestion exercice 2023

Municipale responsable : Mme Valérie Jeanrenaud

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les comptes communaux et leurs commentaires vous sont présentés dans le préavis n° 20/2024.

Le présent rapport relate les faits importants de l'année 2023.

1. Administration Générale

1.1 Résumé

L'année 2023 a été marquée par l'arrivée à la municipalité de Madame Maude Redard qui a repris les dicastères des Forêts, du Cimetière et des Espaces verts.

Depuis février 2023 le collège municipal est au complet et fonctionne désormais à cinq personnes.

Madame Başak Zanon occupe la fonction de Vice-syndique du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2026.

Madame Elisabeth Marty, assistante administrative à 20% au Contrôle de l'Habitant, est entrée en fonction le 15 avril.

Mme Marty travaille également au Contrôle de l'Habitant de la commune de Bursinel.

La municipalité s'est réunie à vingt-cinq reprises pour gérer les affaires courantes de la commune.

Les municipaux ont investi des heures dans diverses associations, commissions et comités de direction :

- Région de Nyon - Conseil intercommunal : 12h
- Région de Nyon - Comité directeur : 234h
- AISE – CoDir et Conseil intercommunal : 113.5h
- Aras – Codir et Conseil intercommunal : 14h
- RAT - Commission gestion et finances et Conseil intercommunal : 12h
- Clinique dentaire – Bureau et Assemblée générale : 12h
- Réseau Santé la Côte - Assemblée générale : 2h
- SDIS Gland-Serine - CoDir : 12h
- SDIS Gland-Serine - Conseil intercommunal : 2h
- ORPC Nyon - Conseil intercommunal : 10h
- APEC - CoDir : 60h
- APEC - Conseil intercommunal : 2h30
- SADEC – Assemblée générale : 3h

Journée municipale

Le 9 juin, le collège municipal a organisé sa sortie annuelle aux Pléiades à la découverte du Sentier de l'Ermite dans les forêts de Blonay St-Légier. Elle a été reçue par le garde-forestier du groupement de la Veveyse.

Repas de Noël

Le repas de Noël de la municipalité et des collaborateurs a eu lieu le 19 décembre à l'auberge de Gilly.

Sortie des Aînés

La sortie des Aînés s'est tenue le 14 septembre au Saut du Doubs

Sondage sur le projet éolien d'Essertines -sur-Rolle

Les municipalités de Burtigny et de Saint-Oyens collaborent pour contrer le projet d'éoliennes en forêt. La municipalité de Burtigny a souhaité obtenir l'avis de la population sur le projet d'Essertines-sur-Rolle. Dans le cas où elle déposerait une opposition, elle estime qu'il est vital d'avoir le soutien des habitants. Les résultats du sondage montrent que la majorité des habitants conteste la mise en place d'éoliennes en forêt.

1.2 Organisation

Valérie Jeanrenaud	Monya Jaccard	Başak Zanon	Maude Redard (Dès février)	Sébastien Cottier
Administration générale Région Nyon Culture Finances Énergies et transition énergétique Voirie	Bâtiments Écoles et accueil de jour Culte et paroisse Jeunesse Social et Santé publique Animations villageoise	Constructions et urbanisme Routes et mobilité Domaines publics Informatique Tourisme	Espaces verts Cimetière Forêts Environnement	Eaux Déchets Protection civile Police Défense incendie
Responsable politique Culture & Sport au CoDir de Région de Nyon	Représentante de la commune au CoDir de l'AISE			Représentant de la commune au CoDir du SDIS Gland-Serine et de l'APEC

1.3 Personnel communal & mandataires

La municipalité remercie chaleureusement ses mandataires pour leur collaboration et leur contribution au bon fonctionnement de la commune.

Entreprise Sylvain et Daniel Hofer	Déneigement et soutiens logistiques ponctuels
M. Christian Kaempf	Décorations florales Cadeaux de végétaux issus de sa propre culture Arrosage des plantes lors des vacances de M. Jolidon
M. Alain Feignoux	Entretien des chemins forestiers Soins aux jeunes peuplements
Entreprise Daniel Tüscher	Déneigement des routes communales Travaux logistiques ponctuels
M. Patrick Herren	Remplacements à la déchèterie
Mme Magali et M. Estel Cottier	Remplacements à la déchèterie
M. Luca Dubois	Travaux logistiques ponctuels

1.4 Service des Archives

Comme planifié, la société Pro Archives a débuté son mandat de classement des archives. Celui-ci se terminera en 2025.

1.5 Visite annuelle du préfet

La tenue de l'administration communale n'a fait l'objet d'aucune remarque particulière lors de la visite de M. le préfet, Olivier Fargeon, le 30 novembre 2023. Un repas à l'Auberge communale a été organisé à l'issue de la séance, en présence du bureau du Conseil général.

1.6 Délégations de compétences du Conseil général à la municipalité

La Municipalité n'a pas eu besoin de faire usage de la compétence d'autorisation générale de plaider, de l'autorisation d'engager des dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles, ni de l'autorisation d'emprunter et de cautionner.

1.7 Soutien des activités communales

Festival du film vert (4.03 – 9.04)

Pour sa deuxième édition, Burtigny a accueilli le Festival du Film vert.

4 projections ont été organisées dans la Salle communale et 169 personnes y ont participé.

05 mars	La panthère des neiges
10 mars	Un monde nouveau - Régénérer
19 mars	Le Chêne
02 avril	La ferme qui soigne

La Semaine du Film documentaire, « Let's Doc » (03.06 – 11-06)

La Commune a participé à la première édition de ce festival avec 2 projections. Une quarantaine de personnes y ont participé.

09 juin	Sognando un isola
11 juin	Vedette

Gabu Intergénération

Anne-Claude Rudig et Christelle Soulard ont organisé 4 évènements en 2023.

02 avril	<i>Bonhomme hiver, Réservoir</i>
18 novembre	<i>Fête de l'automne et soupe à la courge, Salle communale</i>
06 décembre	<i>Goûter de la Saint-Nicolas, Bibliothèque</i>
09 décembre	<i>A la rencontre des habitants du village, café-croissant à la Déchèterie</i>

Association Forêt & Nature

3 évènements ont eu lieu en 2023.

20 mars	<i>Équinoxe du printemps, en forêt</i>
23 septembre	<i>Équinoxe d'automne, en forêt</i>
10 décembre	<i>Projection du film « Etugen, entre la terre et le ciel » à la Salle communale. 90 personnes y ont participé.</i>

Repas des Séniors

Le traditionnel repas des Séniors a eu lieu à la Salle communale le 25 février.

Souper-raclette

Organisé par l'Amicale des pompiers le 03 février, cet événement a toujours du succès auprès des habitants.

Apéritif des nouveaux habitants

Le 07 juin, les nouveaux habitants et les jeunes adultes ayant obtenu leur majorité ont été conviés à un apéritif dinatoire de bienvenue. Les associations villageoises ont présenté leurs activités et convié les nouveaux habitants à y participer.

1^{er} août

L'Amicale des pompiers de Burtigny a organisé la fête nationale. Selon la tradition, la commune a offert l'apéritif. Le discours d'Isabelle Court a été fort apprécié.

Vente des sapins de Noël

Comme chaque fin d'année, l'Amicale des pompiers de Burtigny a organisé la vente des sapins de Noël, le 16 décembre. Les recettes ont été reversées à l'association Cœur à Cœur.

Fenêtre de l'Avent

Entre le 1^{er} et le 24 décembre, des fenêtres décorées sont mises à l'honneur pour marquer la période l'Avent. Petits et grands se sont retrouvés à plusieurs occasions aux fontaines du village pour des moments conviviaux.

Visite du Père Noël

Le 21 décembre, le Père Noël s'est arrêté à la Salle communale pour le plus grand bonheur des petits et des grands. Une soupe, préparée par l'aubergiste, a été servie à l'issue de l'évènement.

1.8 Conseil Général

Le Conseil général a tenu deux séances durant l'année 2023 sous la présidence de M. Patrick Rosselet, le 15 juin et sous celle de Mme Isabelle Garcia Morgado, le 06 décembre.

M. Patrick Rosselet s'est retiré de la présidence lors du Conseil de juin. Seule candidate à cette fonction, Madame Isabelle Garcia Morgado a été élue par acclamation.

Mme Barbara Gobalet a assuré le secrétariat durant l'année 2023.

Composition du Bureau du Conseil général

- Patrick Rosselet, président (janvier à juin)
- Isabelle Garcia Morgado, présidente (dès juillet)
- Michel Jeanrenaud, vice-président (janvier à juin)
- Patrick Rosselet, vice-président (dès juillet)
- Barbara Gobalet, secrétaire
- Maud Feignoux, scrutatrice
- Nathalie Judas, scrutatrice
- Anne Menetrey, scrutatrice suppléante
- Christelle Soulard, scrutatrice suppléante

Commissions et délégations

La composition des diverses commissions ainsi que les délégués du Conseil aux associations intercommunales figurent sur le site de la commune sous le chapitre « Officiel ».

Transition énergétique

Une commission de 5 membres a été nommée pour étudier la possibilité d'un partenariat privé-public pour initier la transition énergétique communale. Le préavis municipal comprenait une première étape de réalisation avec le rachat du CAD, Thermoréseau Burtigny SA.

Le collège municipal a décidé de retirer son préavis afin de se laisser plus de temps pour travailler sur ce projet. Un préavis sera déposé ultérieurement.

Préavis

Le Conseil s'est prononcé sur 6 préavis municipaux. Ces préavis ont tous été acceptés. Le préavis 17/2021-2026 Budget 2024 a été amendé.

15 juin

11/ 2021-2026

Comptes annuels 2023 et annexe, Rapport de Gestion 2022

12/ 2021-2026

Arrêté d'imposition pour l'année 2024

6 décembre

13/ 2021 – 2026

Transition énergétique de la commune de Burtigny : Création d'Infra Burtigny SA et développement du réseau de chauffage à distance

Ce préavis a été retiré

14/ 2021-2026	Région de Nyon, participation au Fond régional pour une mobilité collective et innovante pour la période 2024 - 2034
15/2021-2026	Octroi d'un DDP en faveur de la Coopérative d'Habitation de la Pie-Grièche (CoHaPigri)
16/2021-2026	Demande d'un crédit de CHF 227'000.- sur 4 ans (2024-2027) destiné à financer les travaux de réhabilitation par robotique et génie civil du réseau communal d'eaux usées et d'eaux claires selon les campagnes d'inspections caméra 2021,2022 et 2023
17/ 2021-2026	Budget 2024 Amendement : « Acceptez-vous de supprimer le montant de CHF 20'000.- figurant au budget 2024 sous le point 580.31.10.10 relatif à l'achat de chaises pour l'église ? » L'amendement est accepté avec 19 oui, 7 non et 8 abstentions.

La Municipalité remercie le bureau, les commissions et les conseillers pour leur implication, leur collaboration et leur confiance.

1.9 Région de Nyon

4 préavis DISREN (Dispositif d'Investissements Solidaires de la Région) ont été votés et acceptés en 2023 représentant un montant de 3'411.06 pour Burtigny.

Le Conseil intercommunal (CI) s'est réuni trois fois durant l'année 2023. Il s'est prononcé favorablement sur 11 préavis, dont 7 préavis ordinaires et 4 préavis DISREN. Le préavis 28-2023 a été rejeté.

Liste des préavis 2023

23-2023 DISREN	Demande de crédit de CHF 75'273 pour le réaménagement du chemin des Rojalets à Coppet en faveur des modes doux et des bus
24-2023	Mise en place d'un fonds régional pour une mobilité collective et innovante
25-2023	Comptes 2022
26-2023 DISREN	Demande de crédit de CHF 578'996 pour la 2e étape de requalification de la Route Suisse RC1 en traversée de localité de Rolle
27-2023 DISREN	Demande de crédit de CHF 113'763 pour la troisième phase du réseau agroécologique ECO Terre Sainte
28-2023	Demande de crédit de CHF 127'410 pour le développement du registre régional des entreprises
29-2023 DISREN	Demande de crédit de CHF 64'559 pour le réaménagement du chemin des Rojalets à Coppet en faveur des modes doux et des bus
30-2023	Budget 2024

31-2023	Soutien de CHF 200'000 à Visions du Réel pour la période 2024-2027
32-2023	Complexe multisport de Colovray
33-2023	Promotion de la mobilité

Délégués au CI

Mme Monya Jaccard est déléguée municipale et Mme Başak Zanon déléguée municipale suppléante.

Mme Maud Feignoux est déléguée du Conseil général et membre du bureau, M. Jérôme Humbert est délégué suppléant du Conseil général.

1.10 Assemblée des syndicats du district de Nyon

Sous la présidence de la préfecture, les 47 communes du district de Nyon se sont réunies à Bursins et à Essertines-sur-Rolle. Lors de ces assemblées, des intervenants externes sont invités à présenter des sujets d'actualité ou des institutions liées aux fonctionnements des communes.

16 mars Bursins

- ❖ Protection du patrimoine arboré
- ❖ Festivités relatives à l'entrée en fonction du président du Grand Conseil, Didier Mieville

23 novembre Essertines-sur-Rolle

- ❖ Présentation du projet éolien d'Essertines-sur-Rolle
- ❖ Présentation des procédures pénales en matière d'aménagement du territoire
- ❖ Réglementation de la lutte contre les chardons

2. Finances

Le bouclage des finances communales pour l'année 2023 montre un résultat positif. Nous constatons une hausse des revenus du dicastère « 21 impôts » de 191'060.31 par rapport à 2022. Le revenu des personnes physiques (revenu et fortune) a diminué de 28'029.35, tout comme les impôts conjoncturels (droits de mutation, gains immobiliers, impôts sur les successions) qui ont baissé de 60'978.45 par rapport à l'année précédente. Le revenu des personnes morales (bénéfice et capital plus impôt récupéré après défalcation) a exceptionnellement augmenté de 294'740.37.

Les comptes 2023 présentent un bénéfice de CHF 39'788.20.

2.1 Taux d'imposition 2023

Pour l'année 2023, le Conseil général a voté le maintien du taux d'imposition de l'année dernière. Celui-ci se monte à 78,5 % de l'impôt cantonal de base.

2.2 Valeur du point d'impôt

	2023	2022	2021
Valeur en CHF	16'985.00	15'261.00	15'256.00

2.3 Valeur du point d'impôt par habitant

	2023	2022	2021
Valeur en CHF	41.23	36.86	36.67

2.4 Marge d'autofinancement

	2023	2022	2021
Valeur en CHF	377'128.89	412'169.04	425'781.78

On peut comparer la marge d'autofinancement au cash-flow d'une entreprise (flux de trésorerie). Elle représente ce que la collectivité peut consacrer au financement de ses investissements, à l'achat d'actifs financiers ou au remboursement de ses dettes.

2.5 Endettement par habitant

	2023	2022	2021
Valeur en CHF	3'602.66	3'633.33	4'604.30

2.6 Emprunt 2023

Aucun nouvel emprunt n'a dû être contracté en 2023. La trésorerie courante a pu faire face à tous les engagements approuvés dans le budget de fonctionnement.

2.7 Amortissements

Les amortissements comptables légaux ordinaires et extraordinaires ont été effectués et représentent un montant total de CHF 252'828.13. Ce montant inclut les défalcatons de l'année.

3. Forêts

3.1 Volumes de bois coupés

2023

Coupes ordinaires ¹	
Résineux	545 m ³
Feuillus	33 m ³
Total	578 m³

Coupes forcées ²	
Résineux	130 m ³
Feuillus	14 m ³
Total	144 m³

2022

Coupes ordinaires	
Résineux	1'514 m ³
Feuillus	141 m ³
Total	1'655 m³

Coupes forcées	
Résineux	96 m ³
Feuillus	15 m ³
Total	111 m³

¹ Coupes ordinaires : bois destinés à la vente

² Coupes forcées ou coupes sanitaires : bois attaqués par le bostryche

3.2 Volumes de bois vendus

2023

709 m³

2022

1'766m³

3.3 Compte d'exploitation

Les charges d'exploitation se montent à 38'515.10 et les recettes liées à la vente de bois à 44'538.20. Les ventes les plus importantes concernent le bois de service, vient ensuite le bois d'industrie puis le bois de feu. Le bénéfice 2023 est de 6'023.10.

3.4 Points forts 2023

Le mandat de prestations avec Forstlogistik et le gestionnaire forestier Jean-Pierre Käslin a pris fin au mois de juillet.

Un nouveau contrat a été établi au mois de septembre avec l'AGFORS et Maxime Schumacher, le nouveau gestionnaire de la forêt de Burtigny.

4. Bâtiments

4.1 Bâtiments communaux : Auberge, Maison de commune, Ancienne Poste et Battoir

La Municipalité a procédé à divers travaux d'entretien courants et urgents.

Les contrôles OIBT de tous les bâtiments communaux ont débuté en 2023 et se termineront en 2024.

5. Travaux

5.1 Constructions

La municipalité a étudié 14 dossiers de constructions, avec le soutien du bureau technique Alpha Studio. Trois permis de construire ont été délivrés. Un permis de construire est en attente de paiement. Un permis de construire pour minime importance a également été délivré. Une autorisation municipale pour une rénovation de façade a été délivrée, ainsi que deux autorisations pour des installations solaires et deux permis d'utiliser/habiter.

5.2 Réfection des routes

Des travaux courants ont été réalisés : remise à niveau des revêtements, tamponnages, changement de grilles et de regards, construction d'un muret en bordure de la route des Matagasses, travaux sur la route côté déchetterie, travaux sur les routes forestières et achats de potelets.

5.3 Ordures ménagères et Déchèterie

	2023 [kg/hab.]	2023 [t]	2022 [t]	2021 [t]
Ordures ménagères	66.0	27.2	33.10	28.46
Biodéchets	60.9	25.1	46.40	26.77

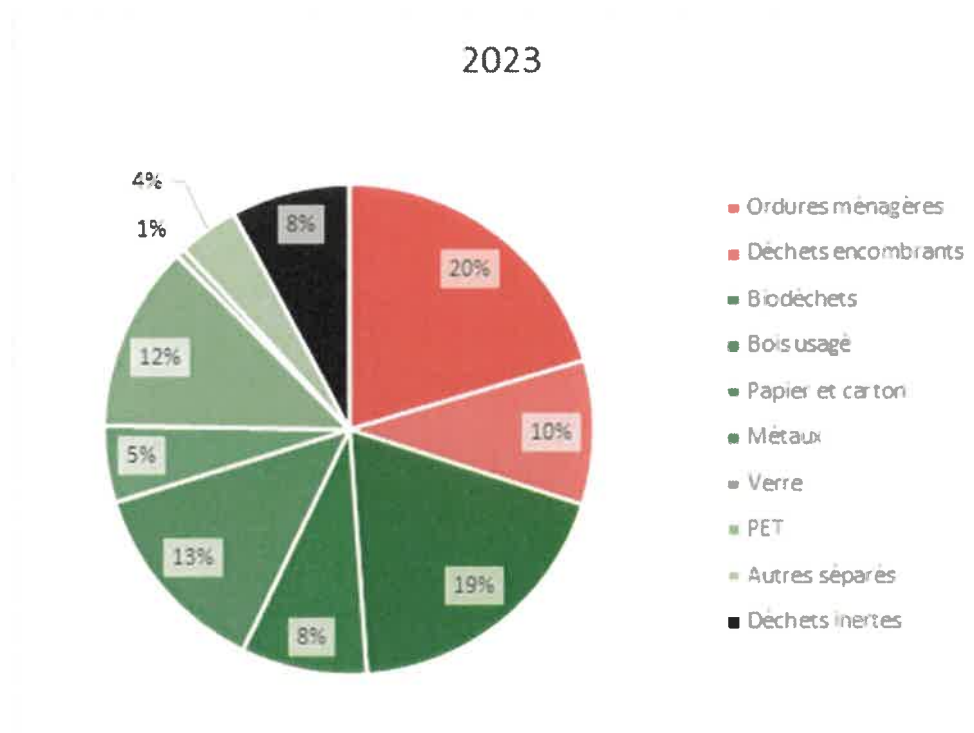
Encombrants	30.7	12.6	15.21	15.21
Bois	26.9	11.1	13.60	11.67
Papier-carton	41.9	17.3	12.16	19.12
Verre	39.6	16.3	16.10	17.38
PET	1.9	0.79	0.81	0.85

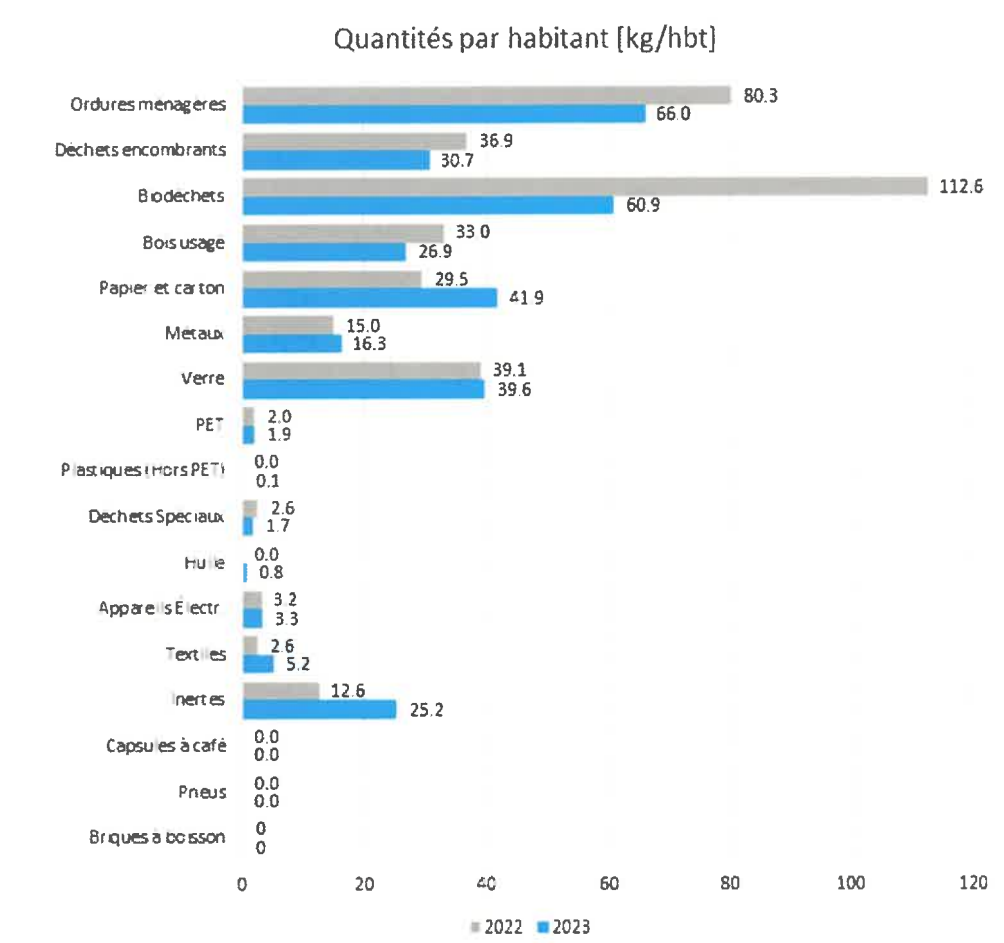
	Quantités totales (tonnes)			Quantités spécifiques (kg/hab)		
	2022	2023	Δ (%)	2022	2023	Δ (%)
Incinérables ¹	48.3	39.8	-21.3%	116.7	96.7	-20.7%
Collectes séparées ²	98.7	81.8	-20.6%	238.4	198.6	-20.1%
Inertes ³	5.2	10.4	50.0%	12.6	25.2	50.2%
Total	152.2	132.0	-15.3%	367.6	320.5	-14.7%
Taux de collecte séparée	64.8%	62.0%	-4.7%			

¹Les déchets incinérables comprennent les ordures ménagères et les encombrants acheminés vers les usines de valorisation thermique des déchets (UVTD)

²Les collectes séparées incluent toutes les fractions de déchets collectés séparément par les communes en vue de leur valorisation

³Les inertes se composent des déchets minéraux des ménages qui ne sont pas valorisés.





6. Instruction publique et cultes

6.1 Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT)

Le Conseil intercommunal s'est prononcé favorablement sur les préavis suivants :

01-2023	Rapport de gestion et des finances 2023
02-2023	Budget 2024

6.2 Association intercommunale de l'AISE

Au 31.12.2023, le Comité de direction a été au service de 1'153 élèves contre 1'194 au 31 décembre 2022.

La répartition est la suivante :

	Primaire 1P à 8P	Secondaire 9S à 11S	Total
Burtigny	28	18	46
Communes AISE (total)	795	358	1'153

Durant l'année 2023, le CoDir de l'AISE s'est réuni à 18 reprises pour traiter des affaires courantes sur la problématique scolaire des 10 villages.

Les délégués au Conseil Intercommunal (CI) pour la commune de Burtigny sont :

- Mme Başak Zanon (Déléguée municipale)
- M. Sébastien Cottier (Délégué municipal suppléant)
- Mme Muriel Rosset (Déléguée du Conseil général)
- Mme Gaëlle Hauser (Déléguée suppléante du Conseil général)

Le Conseil intercommunal s'est prononcé favorablement sur les préavis suivants :

01-2023	Comptes 2022
02-2023	Rapport de gestion 2022 (inclus rapport d'activités 2022 du Conseil d'établissement)
03-2023	Demande de dépense extrabudgétaire relative au subventionnement pour la mise en œuvre de prestations de travail social de proximité (TSP)
04-2023	Achat de 2 écrans interactifs pour les nouvelles salles de classe de Coinsins.
06-2023	Budget 2024.

7. Police

La réunion annuelle avec le chef de poste de gendarmerie de Gland n'a pas eu lieu. Les documents concernant les interventions à Burtigny en 2023 ont été envoyés par courrier électronique. Il n'y a rien de spécial à signaler.

Une violation de domicile a été constatée le 18 juin à la déchetterie. La Municipalité a déposé une plainte, puis l'a retirée après la rencontre avec la personne responsable de l'infraction.

Des dégradations ont été commises à l'église début octobre : vitres cassées, montant de fenêtre arraché et tuyau d'orgue sorti de son emplacement. Aucune plainte n'a pu être déposée vu que le ou les auteurs n'ont pas été retrouvés.

7.1 Contrôle des habitants

- Population au 31.12.2023

	2023	2022	2021
Population	408*	419	418

Sur le total de 408 habitants, 326 sont de nationalité suisse, 82 de nationalité étrangère et 2 personnes sont en résidence secondaire.

*Population suisse établie et étrangère avec une durée de séjour d'au moins un an, y compris les fonctionnaires d'organisations internationales et la population du domaine de l'asile résidant en Suisse depuis au moins un an.

- Mutations

	2023	2022	2021
Arrivées/Départs	47*/74	60/48	50/41
Naissances	2	5	6
Décès	3	3	3
Naturalisations	1	0	2

*Les familles Ukrainienne ne sont pas considérées comme une population résidente permanente selon la définition du SCRIS. Il est à souligner que la majorité des migrants ukrainiens ont quitté la Commune.

7.2 SDIS Gland-Serine (Service de défense incendie et secours)

Les communes de Bassins, Burtigny, Gland, Vich, Begnins, Coinsins et Le Vaud font partie du SDIS Gland-Serine.

M. Sébastien Cottier siège au CoDiR.

Au Conseil intercommunal, Mme Başak Zanon est déléguée municipale, M. Florian Hauser délégué du Conseil général et M. Richard Leakey est suppléant.

4 préavis ont été soumis au vote du Conseil, tous ont été acceptés :

01-2023	Comptes 2022
02-2023	Rapport de gestion 2022
03-2023	Budget 2024

7.3 Organisation régionale de la protection civile (ORPC)

M. Sébastien Cottier est délégué municipal au Conseil intercommunal. M. Dimitri Jolidon est délégué du Conseil général et Mme Anne Menetrey, suppléante.

Le Conseil intercommunal s'est prononcé sur les préavis suivants qui ont tous été acceptés :

8/ 2021-2026	Comptes 2022
9/ 2021-2026	Budget 2024
10/ 2021-2026	Règlement du conseil intercommunal
11/ 2021-2026	Mise en sécurité et conformité du bâtiment du CEP

7.5 Test des sirènes

Le test annuel des sirènes a eu lieu le premier mercredi de février. Contrairement aux années précédentes, l'installation a été vérifiée par des collaborateurs de l'ORPC de Nyon. Celle-ci a fonctionné selon les attentes.

7.6 PRU

En cas de catastrophe ou de situation d'urgence, la population doit pouvoir se rendre dans un lieu prédéterminé et proche d'elle, pour y trouver des informations et l'aide dont elle a besoin.

Ce lieu s'appelle un Point de Rencontre d'Urgence (PRU).

Définition du PRU :

- C'est un premier "refuge" pour la population, un lieu polyvalent permettant d'accueillir la population touchée en cas d'événement (**Accueil**)
- Il s'agit d'un endroit qui permet un échange d'information entre les autorités et la population (**Information**)
- Il garantit à la population l'accès aux services d'urgence lorsque les moyens de télécommunication ordinaires ne fonctionnent plus (**Communication**)
- Il peut être aussi un point de distribution en cas de « besoins de première nécessité » tels que de l'eau potable, de l'alimentation, d'un hébergement d'urgence, etc. (**Assistance**)
- Il a vocation d'être un lieu de rassemblement en vue d'éloigner une population d'une zone fortement sinistrée (**Évacuation**)

Les PRU sont aménagés dans des bâtiments publics. À Burtigny, le PRU est situé dans la Salle communale.

8. Eaux

8.1 Eau potable

Le captage « En Lotafon » a continué de fournir de l'eau en suffisance pour les besoins des habitants.

Autocontrôle — Visite de l'OFCO

Le 15 juin, la commune a reçu un représentant de l'Office cantonal de la consommation (OFCO) dans le cadre des visites aux distributeurs d'eau potable. Cette rencontre s'est déroulée dans un esprit cordial et constructif. Elle a donné lieu à un rapport dans lequel l'inspecteur cantonal a consigné ce qui doit être entrepris pour améliorer l'autocontrôle et l'état du réseau.

PDDE régional

Durant le printemps et l'été, le bureau SH ingénieurs Sàrl a visité, étudié et analysé les réseaux des communes* concernées par la révision du Plan directeur de la distribution des eaux (PDDE) pour la région de Gimel et Environs. Les résultats seront disponibles au premier trimestre 2024.

* Burtigny, Marchissy, Longirod, St-George, Gimel, Saubraz, St-Oyens et Essertines-sur-Rolle

8.2 Eaux claires et eaux usées

Campagne annuelle de curage

Du 22 au 25 mai, l'entreprise Kunzli est venue effectuer la campagne annuelle d'entretien du réseau de collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées de la commune. Il est à rappeler que les collecteurs communaux sont curés tous les 5 ans et inspectés tous les 10 ans.

Évacuation du trop-plein du réservoir du Saugey

En mai, une mouille est apparue dans le champ au départ du chemin du Paudex, depuis le chemin des Oches. Après de longues recherches pour en comprendre l'origine, il s'est avéré que le toit de bois d'une chambre souterraine assez profonde et non-répertoriée s'était écroulé, obturant ainsi la conduite d'évacuation qui la traversait. Cette conduite évacuait les eaux du trop-plein du réservoir d'eau potable. Les travaux entrepris ont permis de refaire la chambre souterraine et d'en amener l'ouverture en surface.

Campagne de teintages

Pour la 2^e année consécutive, le bureau Bovard et Fritsché a été mandaté afin de contrôler les collecteurs eaux usées et claires des bâtiments privés. La campagne se terminera en 2025.

Fontaines

Dans la continuité des travaux de ces dernières années, un tronçon supplémentaire de la conduite d'alimentation de la fontaine du Logis (située entre l'Auberge et la Maison de commune) a été posé.

Conclusion :

La municipalité exprime ses vifs remerciements au Conseil Général et à son Bureau ainsi qu'aux collaborateurs pour leur engagement en faveur de la commune de Burtigny.

Au vu de ce qui précède, nous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil général de Burtigny

- vu** le préavis municipal 21/2021-2026 sur le Rapport de gestion – Exercice 2023,
- ouï** le rapport de la commission de Gestion,
- considérant** que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

1. d'adopter le rapport de gestion 2023 tel que présenté
2. de donner décharge à la municipalité pour sa gestion de l'exercice 2023.

Ainsi délibéré en séance de municipalité du 14 mai 2024 pour être soumis au Conseil Général de Burtigny.

Au nom de la Municipalité

La Syndique

Valérie Jeanrenaud



La Secrétaire

Irène Richard